

Les subsides

d'attirer l'attention du public sur l'aspect politique de l'une de leurs revendications, et c'est le contexte dans lequel aujourd'hui le chef de l'opposition officielle nous propose une motion pour changer les règlements de la Chambre. Cela me fait un peu penser à quelqu'un qui pousserait sa mère dans le lac alors qu'elle est en train de se noyer, et qui crierait: A l'aide, venez m'aider, je veux sauver ma mère. C'est exactement ce que le chef de l'opposition actuellement aujourd'hui est en train de faire. Il a saboté l'institution d'une façon irresponsable, enfantine, honteuse, depuis plus de 2 semaines, et aujourd'hui il a le culot de venir nous dire: Sauvons le Parlement, modernisons-le, changeons le Règlement. C'est le contexte dans lequel, monsieur le président, le chef de l'opposition a l'audace de venir nous faire des propositions. J'ai écouté son discours attentivement ici à la Chambre et sur les écrans-témoins derrière les rideaux. J'ai cherché à voir des changements véritablement positifs qui pourraient permettre d'éviter les abus que l'on a connus depuis un an dans cette institution. Je n'ai rien vu en ce qui concerne la durée de la sonnerie et l'utilisation ou l'abus de rappels au Règlement ou de questions de privilège comme ce fut le cas pendant le débat sur la Constitution, alors que par un autre truc, par un autre subterfuge enfantin et irresponsable, les progressistes conservateurs avaient paralysé, à toutes fins pratiques, l'institution parlementaire. Voilà donc les circonstances. Et si je parle ainsi je suis bien à l'aise, c'est parce que je ne suis pas hypocrite, j'aime dire les choses telles qu'elles sont. Quand je vois le chef de l'opposition en face de moi sourire de la façon dont il le fait maintenant, après avoir saboté l'institution du Parlement canadien comme il l'a fait pendant 16 jours, et je vois qu'il rit encore, qu'il trouve cela drôle, alors que le taux de chômage est élevé au pays, alors que nous voulons créer des emplois, alors que nous cherchons à apporter des remèdes à une situation difficile, quand je le vois s'amuser avec cette situation, après avoir empêché le Parlement de chercher à apporter des solutions pratiques aux malaises actuels dans notre société, je trouve que cela est malheureux, je trouve que son attitude est irrespectueuse de l'institution, et je trouve que cela mérite d'être mentionné.

C'est donc parce que je suis franc que je lui dis honnêtement ce que je pense au fond de moi-même. Cela ne m'empêchera pas cependant, monsieur le Président, d'être constructif et d'être positif dans les moyens à apporter pour moderniser le Parlement, pour tâcher de le rendre plus efficace, et je vois que les progressistes conservateurs ne semblent pas être intéressés à ce côté de modernisation, à ce côté d'efficacité. De la minute que du côté du gouvernement nous parlons d'efficacité, c'est-à-dire de produire des projets de loi qui vont aider à solutionner les problèmes dans le pays, par exemple le projet de loi amendement la Loi nationale sur l'habitation, ce projet de loi tend à créer 15,000 unités de logements, peut-être 40,000, et à créer dans l'immédiat quelque 70,000 emplois, pendant 7 jours, il n'y a pas tellement longtemps, ils ont empêché l'adoption de la toute première étape de débat de ce projet de loi, ont forcé le gouvernement à limiter le débat, voulaient se soustraire au vote sur la deuxième lecture du projet de loi. Nous les avons forcés à se prononcer et ils ont été obligés de l'appuyer. Cela dénote un malaise qui doit être guéri dans les meilleurs délais. Mais cela dénote aussi un style d'opposition vraiment destructif, obstructionniste et je pense que si on veut parler d'une réforme parlementaire de façon que nous ayons des changements dans

les meilleurs délais, qui fassent que cette institution réponde mieux aux exigences de la réalité, à ce moment-là, il va falloir que l'opposition officielle soit beaucoup plus franche, manifeste une meilleure foi et que le chef de l'opposition officielle s'abstienne de recourir, comme il l'a fait au cours des 8 derniers mois, d'abuser de règlements ou d'absence de règlement, paralysant l'institution et empêchant à toutes fins pratiques le gouvernement d'adopter des lois qui pourraient être utiles pour solutionner les problèmes que nous connaissons dans la société.

Monsieur le président, les cloches ont sonné pendant 16 jours pour des raisons de procédure, pour des raisons politiques. Les raisons de procédure sont faciles à comprendre. Cela ne prend pas un génie pour avoir pensé que la cloche pouvait sonner indéfiniment si le whip du parti progressiste conservateur s'abstenait d'entrer à la Chambre. C'est élémentaire, mais jamais personne en 115 ans ne l'avait utilisée cette technique destructrice, cette technique négative, obstructionniste. Mais on sait que les progressistes conservateurs ont proposé une motion visant à ajourner la Chambre, n'étant pas satisfaits d'une décision du Président qui jugeait recevable un projet de loi touchant l'énergie. Ils ont provoqué l'utilisation de la sonnerie et ils se sont cachés, et ils ont refusé de venir voter paralysant à toutes fins pratiques le Parlement pendant plus de 15 jours. En vertu de la procédure, il nous était donc impossible de faire fonctionner le Parlement parce que l'opposition officielle s'abstenait de venir voter et par voie de conséquence, le Parlement n'a pu fonctionner pendant les deux dernières semaines.

Sur le côté politique, ce qui a motivé, à mon point de vue, cette motion par le parti progressiste conservateur et cette tactique qui a empêché le Parlement de fonctionner, cela m'apparaît évident. Tantôt, au moment des recours en vertu de l'article 43 du Règlement, c'était la première journée après la fin de cette grève par les progressistes conservateurs, le député d'Assiniboia (M. Gustafson) a proposé une motion et il a commencé ainsi son préambule: Étant donné la coalition entre les libéraux et les néo-démocrates en décembre 1979 pour défaire le gouvernement progressiste conservateur de l'époque, . . . Ce sont là les premiers propos qu'on a entendus aujourd'hui après 16 jours d'inactivité au Parlement. Mais si l'on veut connaître la véritable cause de la sonnerie, la véritable cause des cloches au cours des 15 derniers jours, on la trouve dans le préambule du député d'Assiniboia. Le parti progressiste conservateur n'a jamais accepté sa défaite à la Chambre en décembre 1979, et il n'a jamais accepté de se comporter, par la suite, comme une opposition officielle responsable. Et parce qu'il a voulu se comporter comme un gouvernement majoritaire alors qu'il était minoritaire, c'est dommage qu'aujourd'hui, on cherche à utiliser le Parlement, à le saboter pour soulager une frustration toujours existante et qui mine non seulement le style d'opposition officielle qui nous est offert, mais qui détruit littéralement le chef de l'opposition officielle, dont la tête est mise à prix et qu'on ne verra plus à partir du mois de janvier 1983. Monsieur le président, il était important dans un premier temps que je situe la motion du chef progressiste conservateur dans ce contexte parce que cela, c'est la réalité.

Ceux qui se ferment les yeux sur cette réalité, ou ils sont extrêmement partisans ou ils ne sont tout simplement pas intéressés à connaître la réalité. Le compromis intervenu pour